AGENT D'ELEVAGE PORCIN H/F

Autres dénominations : Porcher,Agent en production porcine,Agent / technicien d'élevage porcin

Filières liées : Agriculture biologique | Productions animales

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-d-elevage-porcin-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer | Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain | Animaux | Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

L'agent d'élevage porcin s'occupe essentiellement de l'alimentation des animaux :

- Il réceptionne les céréales, les broie pour en faire une farine, puis les verse dans une « mélangeuse » en ajoutant des minéraux et des fibres selon les formules requises.
- Il distribue les rations calculées par ordinateur, manuellement ou de façon automatisée.
- Il lave les truies et les porcs.
- Il procède au raclage et au nettoyage des locaux.

L'agent d'élevage porcin effectue, de façon spécifique ou secondaire, les activités de reproduction et de naissage (ou maternité) :

- Il détecte les truies en chaleur et passe le verrat (le mâle) pour confirmer ses observations.
- Il prélève et prépare la semence du mâle selon des critères définis, en respectant les règles d'hygiène, et effectue l'insémination des truies.
- Il remplit les fiches de reproduction, établies par ordinateur, et dresse le planning des mises bas.
- Il surveille et assure les mises bas, puis observe le comportement des truies et des porcelets.
- Lorsqu'une portée est trop importante pour la mère, il pratique l'allotement des porcelets en répartissant ces derniers auprès d'autres truies.

L'agent d'élevage porcin assure également, selon les exploitations, le post sevrage et l'engraissement, qui consistent essentiellement à alimenter les porcs et à les surveiller pour prévenir des maladies.

Conditions d'exercice

L'agent d'élevage porcin exerce sur une exploitation porcine, mixte ou spécialisée en naissage, naissage-engraissement, engraissement, multiplication, sélection ou post-sevrage.

L'agent d'élevage porcin est alors plus ou moins polyvalent selon les activités et selon la taille de l'exploitation.

Autonome, il agit sous l'autorité d'un responsable de secteur, d'un responsable d'élevage ou directement de l'éleveur. Les tâches sont identiques tout au long de l'année, réparties selon une semaine-type.

Compétences et qualités

L'agent d'élevage porcin connaît l'animal et son comportement pour pouvoir le manipuler, savoir où se placer et détecter les maladies. Il sait utiliser un ordinateur afin d'établir les formules d'alimentation et de saisir les résultats d'élevage.

Il dispose d'une endurance physique lui permettant d'assumer les marches fréquentes et le lavage des locaux.

Il est organisé pour respecter le rythme des animaux. Sa capacité d'observation et sa rigueur, notamment au plan de l'hygiène, sont importantes.

Perspectives d'évolutions

L'agent d'élevage porcin, après quelques années d'expérience et s'il sait encadrer le personnel, accèdera aux postes de responsable de secteur, tels que responsable de maternité, puis à celui de responsable d'élevage.

Avec des connaissances en économie et en gestion, et une meilleure maîtrise des techniques d'élevage, il pourra choisir de s'installer comme éleveur porcin.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr
Contacter : Institut du porc - IFIP - ifip.asso.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com